

→ Si vous possédez un ordinateur portable, il est intéressant de cliquer sur l'onglet **Configuration** alternative qui apparaît à côté de l'onglet **Général**. On peut imaginer que dans le cadre d'une utilisation professionnelle, la machine obtiendra automatiquement une adresse IP alors que dès que vous êtes rentré chez vous, votre ordinateur utilise une adresse IP statique. Dans ce dernier cas, cliquez sur le bouton radio **Spécifiée par l'utilisateur** puis saisissez les paramètres nécessaires.